

Publié par:



Développement des services d'eau potable et d'assainissement au Burkina Faso : Maîtrise d'ouvrage communale des services locaux

Le contexte

En 2009, le gouvernement burkinabé a matérialisé la décentralisation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, par le transfert de cette compétence aux communes. Elles sont donc devenues les responsables d'un service vital pour leurs citoyens. En tant que maîtres d'ouvrage, elles sont chargées d'identifier les besoins, de planifier, de rechercher des financements et de réaliser des infrastructures. Elles sont aussi, et surtout, en charge de la gestion et de la maintenance durable des infratructures et de la qualité du service rendu.

Ce transfert intégral des compétences s'accompagne en théorie de ressources financières et humaines. Cependant, l'application effective de ces dispositions n'est pas totale. Les communes souffrent d'une insuffisance de moyens humains et financiers pour assumer cette tâche. La GIZ soutient les communes partenaires dans l'exercice de leur maîtrise d'ouvrage et développe depuis 2009 des outils qui visent à renforcer les capacités de ces acteurs à l'échelle nationale.

Nos partenaires

- 8 communes urbaines : Dédougou, Solenzo et Toma (Boucle-du-Mouhoun), Bobo-Dioulasso, Houndé et Orodara (Hauts-bassins), Dano et Diébougou (Sud-Ouest)
- Les 3 Directions Régionales concernées et la Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) du MEA
- Organisations de la société civile (OSC) et secteur privé, notamment les maintenanciers et les fermiers
- Partenaires techniques et financiers, notamment ceux intervenant dans les mêmes zones

Notre objectif : renforcer durablement les capacités des communes dans l'exercice de leurs compétences en matière d'eau potable et d'assainissement

Notre approche

Pour atteindre cet objectif, le PEA apporte un appui-conseil à la maîtrise d'ouvrage communale des services d'eau et d'assainissement. Cet appui porte notamment sur:

- la structuration communale et le fonctionnement des instances locales de décision;
- la planification communale stratégique et opérationnelle et la recherche de financement pour la mise en œuvre des plans
- la gestion et la maintenance des forages équipés de pompes à motricité humaine, en application de la Réforme.
- l'utilisation d'un dispositif de suivi et de monitoring local de la qualité des services rendus sur leurs territoires, basé sur la collecte de données numérisées;
- la reddition des comptes aux usagers sur les services rendus par la municipalité;

Un accent particulier est mis sur le soutien aux 3 directions régionales dans leur rôle d'assistance aux communes, notamment pour le recrutement d'opérateurs privés, chargés de la gestion par affermage des réseaux simplifiés d'AEP.

Les outils d'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale et l'accompagnement des communes d'intervention et aux directions régionales, s'inscrivent pleinement dans les prescriptions nationales en la matière.





Pg. :

- 1 Siège de la mairie de Houndé
- 2 Borne-fontaine d'un réseau d'AEP simplifié

Pg. 2

- $3-Sondage\ sur\ la\ satisfaction\ des\ femmes$
- 4 Service Technique municipal





Les résultats atteints

Au 31 octobre 2017, les résultats suivants ont été atteints :

Les techniciens communaux ont collecté l'ensemble des données de base sur l'accès et la qualité des services rendus aux usagers, grâce à l'utilisation d'outils numériques modernes et performants

Des diagnostics précis du fonctionnement des réseaux AEPS des 3 régions ont été établis par les agents des Directions Régionales de la Boucle-du-Mouhoun, des Hauts-bassins et du Sud-Ouest, formés à cet effet. Ils ont aussi pu amorcer les procédures de recrutement de délégation de gestion par affermage

Les communes de Dano et Diébougou ont rendu des comptes à leurs citoyens, à travers l'organisation de journées communales de dialogue et l'enregistrement d'émissions-radio sur la gestion des services d'eau et d'assainissement, rendus sur leur territoire

Un kit d'outils pour l'exercice et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale des services d'eau potable et d'assainissement en milieu rural, a été élaboré et validé au niveau national, dans le cadre de l'exécution de la feuille de route pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale

Nos modalités d'intervention :

- » Assistance technique et appui direct
- » Formations
- » Subventions locales
- » Mobilisation de consultants et d'expertises court-terme

Les perspectives

Le PEA poursuivra son appui-conseil pour que, d'ici fin 2018 :

- 6 communes aient actualisé le volet AEPA de leurs plans communaux de développement, grâce à des instances de pilotage renforcées
- 6 communes assurent le suivi de la qualité des services d'eau potable et d'assainissement rendus sur leur territoire
- Les communes de Dano et de Diébougou rendent des comptes régulièrement à leurs citoyens sur les services d'eau et d'assainissement
- Le taux de panne des forages équipés de pompes à motrticité humaine soit réduit de 50% dans 5 communes urbaines de la zone d'intervention
- Les réseaux d'AEP simplifiés des 3 régions soient gérés par affermage et que la qualité des services fournis par les exploitants soit améliorée
- Les capacités communales en matière d'exercice de la maîtrise d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement s'améliorent durablement.

Publié par Deutsche Gesellschaft für

Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la societé à Bonn et Eschborn, Allemagne

Programme Eau potable et Assainissement dans la Boucledu-Mouhoun, les Hauts-Bassins et le Sud-Ouest (PEA) 01 BP 1485 Ouagadougou, Burkina Faso

T +226 25 30 15 13 pea-giz-burkina@giz.de

Responsable Wilhelm Kohlmus Mise à jour Octobre 2017

Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de la GIZ

En partenariat avec Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA)

Sur mandate du Ministère fédéral de la Coopération économique

et du Développement (BMZ)

Division Afrique de l'Ouest I

7 mique de l'Ouest

BMZ Bonn

Adresses

Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, Germany T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500 poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, Germany T +49 (0)30 18 535-0 F +49 (0)30 18 535-2501